

Creuse : 625000 euros pour la ferme des mille veaux qui passe au tout halal !

écrit par Christine Tasin | 1 décembre 2014



On l'aimait bien le veau du Limousin...

<http://www.label-viande-limousine.fr/le-veau-fermier-du-limousin-label-rouge-eleve-sous-la-mere.html>

« Il faut beaucoup de temps, de patience et de savoir-faire pour produire un Veau Fermier du Limousin, pour faire téter matin et soir la bonne quantité de lait pour obtenir cette viande haut de gamme. Cette production traditionnelle, et ce savoir-faire transmis de génération en génération sont localisés sur les 3 départements du Limousin, (Corrèze, Haute-Vienne et Creuse), le département de la

Dordogne et de la Charente ».

Ce veau fermier élevé sous la mère, choyé, bien nourri, méritait une autre fin qu'une agonie de 10 à 15 minutes dans d'atroces souffrances, le cou tranché...

http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/departement/creuse/2014/11/28/la-ferme-des-mille-veaux-prend-forme-dans-la-creuse_11237214.html

Adieu veau fermier, adieu souci de l'animal pourtant devenu si on en croit une loi récente un être sensible, adieu tradition et savoir-faire ancestral...

L'appât du gain, l'engraissement en série et l'abattage halal vont avoir raison d'un certain nombre de ces belles bêtes qui vont finir dans l'infamie halal de l'autre côté de la Méditerranée, avec la complicité active des éleveurs, de la Communauté de communes de Saint-Martial Le Vieux (communes des Sources de la Seine), du Ministère de la Défense, du Conseil Régional, du Conseil Général, du « développeur du photovoltaïque »... Pour leur écrire, leur téléphoner et protester, cliquer sur les liens actifs.

« Le bâtiment est construit par la communauté de communes. Un bail emphytéotique de 20 ans va ensuite être signé avec la SAS Alliance-Millevaches, qui deviendra propriétaire du bâtiment au terme du bail.

Financement. D'un coût de 1,8 M€ (sans compter les 5.000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques qui couvriront la toiture du bâtiment principal), ce projet sera financé grâce aux 400.000 € versés par le ministère de la Défense suite à la réduction des activités du camp de la Courtine, aux 150.000 € du Conseil régional, aux 75.000 € du Conseil général et aux 300.000 € apportés par le développeur du

photovoltaïque (soit les vingt années de loyer, versées en année 1). Les 600.000 € restants seront couverts par des prêts : une moitié proviendra du fonds d'élevage, l'autre sera assurée par un organisme bancaire. »

Récapitulons les faits :

Il y a 5 ans, des éleveurs créent la [SAS Alliance-Millevaches](#) destinée à créer un centre d'engraissement pour bovins.

Nous comptons sur notre ami Philippe Jallade pour étudier à la loupe l'étude d'impact qu'on trouve en ligne...

http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2012-000011_demande.pdf

On notera dès le premier paragraphe de l'article du Populaire l'arnaque : « *du bois du Limousin* » « *commune creusoise* », « *agriculteurs locaux* » ... tout ce qui fleure bon la France pour une « *usine d'engraissement* » qui nie les bonnes traditions limousines, justement...

1400 veaux seront engraisés tous les ans. 1400 veaux qui, ayant débuté leur vie dans des conditions correctes, dignes d'un pays développé, vont se retrouver et enfermés dans des enclos où ils passeront le reste de leur pauvre vie à manger pendant 7 à 8 mois avant de mourir dans d'atroces souffrances et un stress horrible.

1,8 million pour ça... dont 625000 payés par le contribuable... Ça fait quelques années de salaire et de charge pour 3 salariés qui auraient pu travailler dans un secteur qui ne nous ferait pas honte.



[Bruno Benisset, président des abattoirs
d'Ussel](#)

La fin ne justifie pas les moyens. Le désir d'exporter et de faire mieux que ses concurrents italiens ne justifie pas que l'on cautionne et encourage une pratique barbare avec des veaux de chez nous, nés et élevés à l'ancienne.

Christine Tasin

[Résistance républicaine](#)